

Editorial :

« Citoyen à Bourg-la-Reine », dès son origine, a voulu limiter son champ d'action à la commune : c'est pourquoi l'association préfère s'effacer pendant les campagnes électorales, et ne pas prendre position pour l'un ou l'autre des partis de gauche. C'est encore ce que nous avons fait lors des élections cantonales et régionales de mars, attendant le second tour pour soutenir le candidat unique de la gauche. Cette indépendance vis-à-vis des partis permet de poser un regard différent sur les résultats de ces scrutins. On aimerait en particulier que la forte participation et le score remarquable de la gauche au second tour des cantonales traduisent un nouvel élan de la vie politique locale, plutôt que la mobilisation contre un ministre cumulant les mandats, et parvenant à rassembler contre lui la gauche et une partie de la droite. Il ne faudrait pas que ce pic de fièvre électorale soit suivi de trois ans d'apathie : l'objectif de « Citoyen à Bourg-la-Reine », au contraire, a toujours été d'animer le débat au niveau de notre commune au quotidien, pour faire vivre la démocratie au long cours. Autrement dit, l'heure est, une fois encore, à la persévérance.

Le Maire aura-t-il compris qu'il ne peut plus se contenter d'une vie politique locale au

ralenti, uniquement rythmée, au moins l'espérait-il jusqu'ici, par des réélections automatiques ? Verrons-nous enfin la mise en place de comités de quartiers, permettant les initiatives locales, même modestes ? Ou devons-nous continuer à nous contenter de conseillers municipaux « correspondants de quartier », et, au mieux, d'une réunion de quartier ... par mandat ? Verrons-nous enfin le comité de concertation sur la nouvelle ZAC du Centre-Ville, demandé il y a un an par le Commissaire-enquêteur, et qui en est encore au stade des réflexions préliminaires ? Verrons-nous enfin la mise en place d'une instance de concertation sur les Centres de loisirs, sur l'avenir du centre de la Ronce ? En tout cas, « Citoyen à Bourg-la-Reine » continuera à agir pour que nos concitoyens soient des acteurs de la vie de leur commune, et pas seulement des consommateurs de services exigeants, par ailleurs électeurs susceptibles ...

Et puisque de longs mois d'action nous attendent, pourquoi ne pas saisir l'occasion de la fête de « Citoyen à Bourg-la-Reine » pour venir, dans la bonne humeur, retrouver celles et ceux qui, comme vous, pensent que faire vivre la démocratie locale mérite quelques efforts ? Rendez-vous donc le 19 juin !

LA FÊTE

Ouverte à tous

SAMEDI 19 JUIN 2004 19 Heures

13 Bis, Bd CARNOT - 92340 BOURG-LA-REINE



RESERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 12 JUIN

01 46 65 67 77 ou 06 08 02 09 59 Ou par courriel citoyen.blr@wanadoo.fr

Augmentation des impôts locaux

Depuis plus d'un an, il semblait évident que le maire ne pourrait pas continuer sa politique, très symbolique, de stabilité des taux d'imposition. L'augmentation finalement décidée en mars n'est donc pas une surprise. Mais fallait-il, pour faire passer la pilule, comparer les taux à la moyenne nationale, ce qui n'a aucun sens, et encore moins pour la taxe sur le foncier *non* bâti ? (voir Bourg-la-Reine magazine, mai 2004). Et surtout, pourquoi ne pas avoir profité de cette modification des taux pour, enfin, corriger une injustice fiscale que « Citoyen à Bourg-la-Reine » dénonce depuis des années : pourquoi continuer à imposer les locataires plus que les propriétaires, pourquoi ne pas avoir, au moins, adopté un taux identique pour la taxe foncière et la taxe d'habitation ?

Résidence pour personnes âgées :

Cette résidence, plus connue comme « résidence de la Villa Flamande » même si cette villa n'existe plus depuis plusieurs décennies, accueille 76 personnes dans des studios assortis de quelques services de ménage et d'animation. Elle est gérée dans un montage très complexe, puisque elle appartient à l'Office Municipal d'HLM, qui la loue au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui lui-même en délègue la gestion (à l'exception du restaurant). Le délégataire est l'AREPA, une association qui gère de nombreux foyers-logements du même type.

Cette année la délégation de l'AREPA, consentie pour cinq ans, vient à expiration et doit être renouvelée. Le service assuré par l'AREPA, à notre avis, n'a pas donné entière satisfaction, puisque la présence continue prévue 24h sur 24 a été supprimée sous prétexte des 35 heures, et puisque le recrutement d'une animatrice, pourtant dûment prévu, n'a eu lieu que ... six mois avant le début de la procédure de nouvelle mise en concurrence pour le renouvellement de la délégation.

Aussi, quel que soit le résultat du nouveau choix, souhaitons que le CCAS soit très vigilant pour faire respecter ses obligations au délégataire et assurer dans cette résidence un véritable service public auprès des personnes âgées, souvent isolées par ailleurs, qui y habitent et qui ont besoin d'une présence continue en cas de problème ou d'accident.

Coupures d'eau à répétition à la Résidence Normandie

L'état du réseau d'eau est-il en cause ? Sans aucun doute oui !

Entre les coupures programmées et les pannes, les habitants de la rue des Bas-Coquarts n'en finissent pas d'être privés d'eau. Il est à noter que le 24 mai, l'eau qui était coupée depuis 10h et devait être rétablie à 19h, n'est revenue qu'à 23h, sans que les riverains soient prévenus du retard, et sans aucune citerne pour les ravitailler à l'heure du dîner.

De bons réseaux et une information rapide et fiable des usagers : tel doit être selon nous le service public de l'eau.

Question : Devons nous continuer à le déléguer à des entreprises privées ?

BULLETIN D'ADHESION à CITOYEN à Bourg-La-Reine

Nom & Prénom : Tél :

Adresse :

Adresse courriel : **Date et signature**

déclare adhérer à l'association et verse ma cotisation pour l'année en cours :

La cotisation est de 15 € (minimum). Le chèque doit être libellé à l'ordre de Citoyen à Bourg-la-Reine et envoyé ou déposé avec ce bulletin d'adhésion chez :

Jean-Louis PÉRIGNON – 12 Bis, rue des Blagis – 92340 Bourg-la-Reine

Directeur de la publication : Jean-Louis Pérignon